

Présentation des statistiques de fraude du 1^{er} semestre 2023

Denis Beau, Président
Julien Lasalle, Secrétaire

A propos de l'Observatoire

Un atout fort de la Place française



Une instance de Place créée par le Code Monétaire et Financier en appui de la mission de la Banque de France en matière de sécurité des paiements (article L.141-4)

3 missions confiées par la loi à l'Observatoire en vue de lutter contre la fraude



Suivi des mesures de sécurisation des paiements



Établissement de statistiques de fraude



Veille technologique

A propos de l'Observatoire

Une composition étendue pour faire face aux nouveaux défis

15 Demande

8 Sphère professionnelle

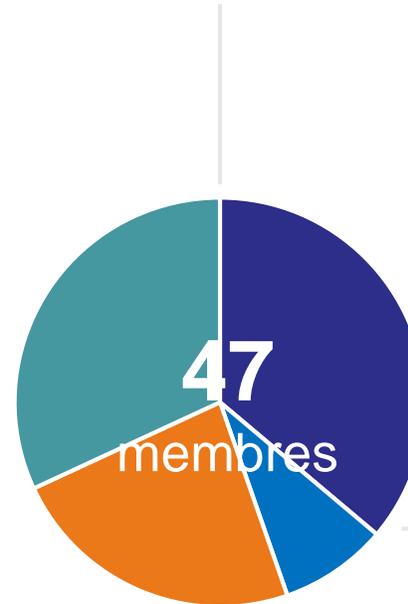
- Associations d'entreprises
- Fédérations de commerçants

7 Sphère particuliers

- 5 Asso. de consommateurs
- 2 Asso. handicap *New*

11 Autorités publiques

- Banque de France
- ACPR
- IEOM
- DG Trésor
- DGCCRF
- Justice
- ANSSI
- Police nationale
- Gendarmerie
- CNIL
- ARCEP *New*



17 Offre

8 Prestataires de services de paiement

- Banques / Fintech (EP & EME)

7 Opérateurs de systèmes

- Schemes cartes / Systèmes de paiement / Prestataires techniques

2 Opérateurs télécoms *New*

4 Autres catégories

2 Représentants du Parlement

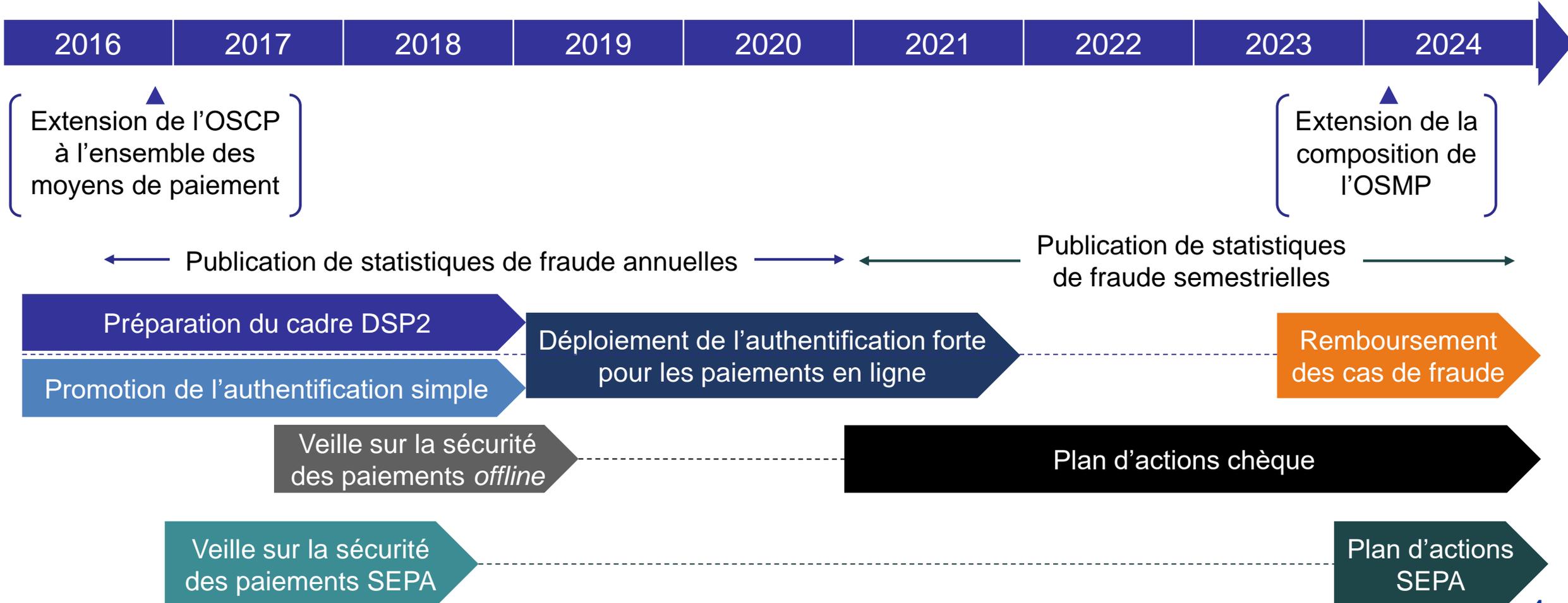
- Assemblée nationale
- Sénat

2 Personnalités qualifiées

- Monde académique
- Médiation bancaire *New*

A propos de l'Observatoire

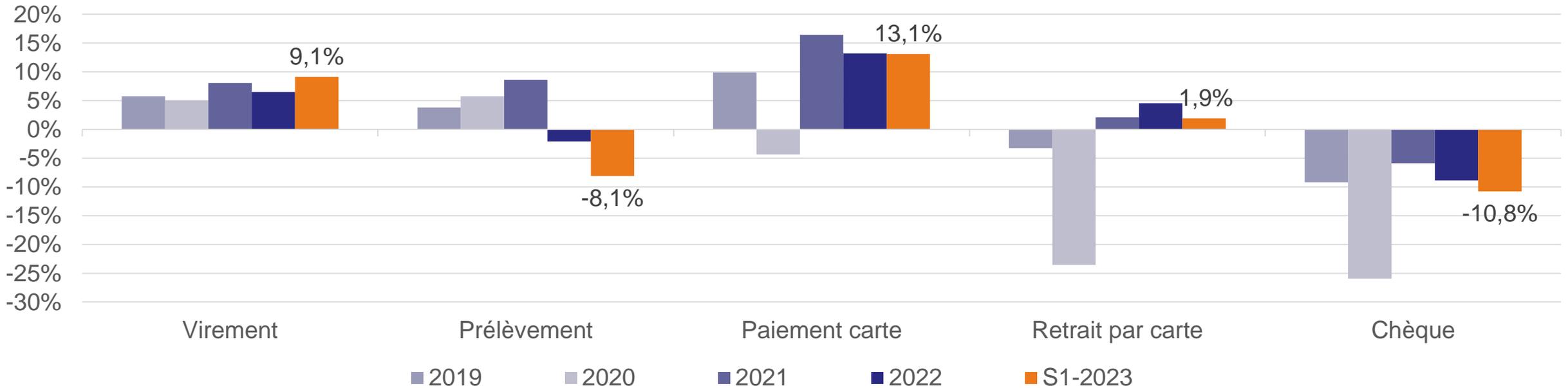
Une action dans la continuité



L'évolution des flux de paiement

Évolution par instrument en nombre d'opérations

Une utilisation des paiements scripturaux en progression de 8 % sur un an...



... et un dynamisme marqué sur les segments les plus numériques

+137,5 % Virement instantané

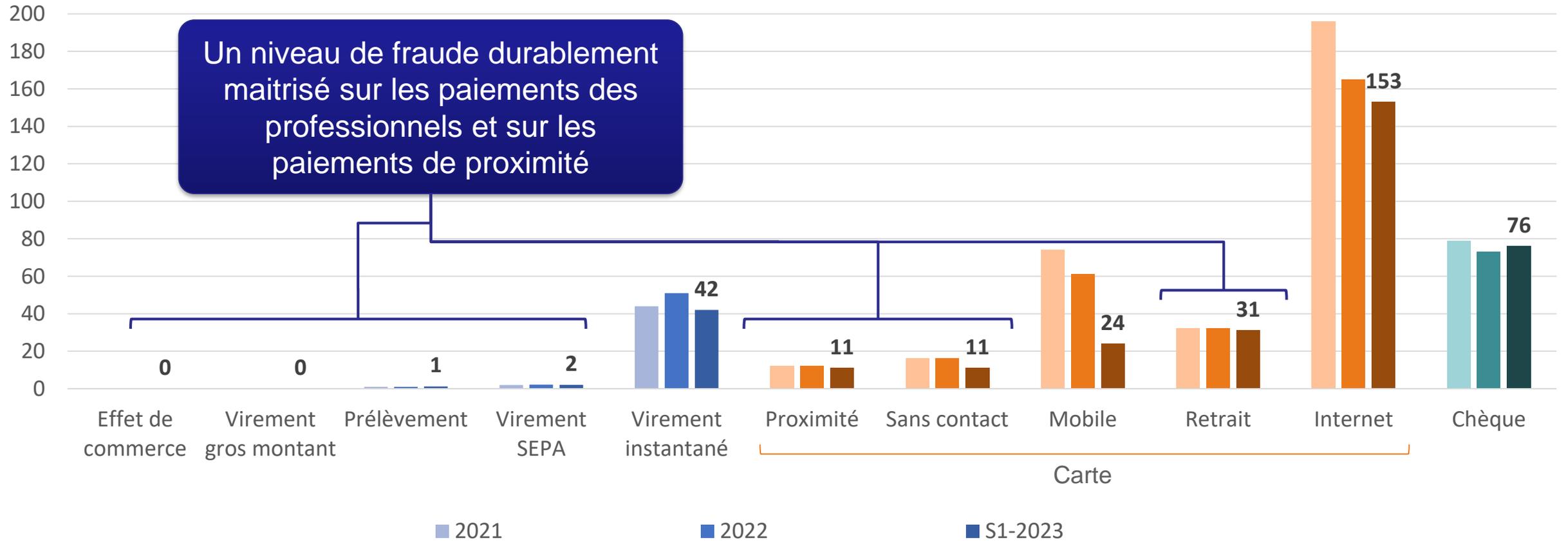
+103,4 % Paiement carte par mobile
+ 37,6 % Paiement carte sur internet

> 60 % Part de la carte
< 3 % Part du chèque

dans le nombre d'opérations

L'état de la fraude aux paiements scripturaux

Évolution de la fraude – Vue d'ensemble (€ de fraude / 100 k€ de paiements)

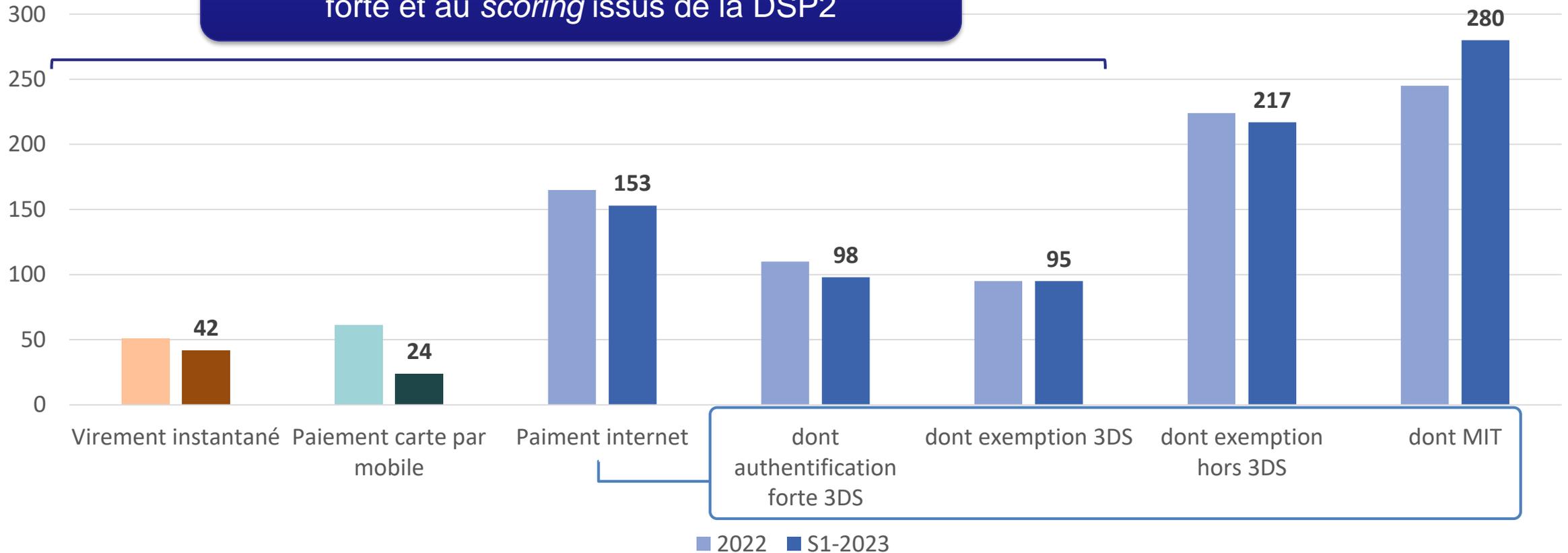


L'état de la fraude aux paiements scripturaux

Évolution de la fraude – Focus sur les paiements digitaux

Des progrès importants et qui se poursuivent grâce à la montée en maturité de l'authentification forte et au *scoring* issus de la DSP2

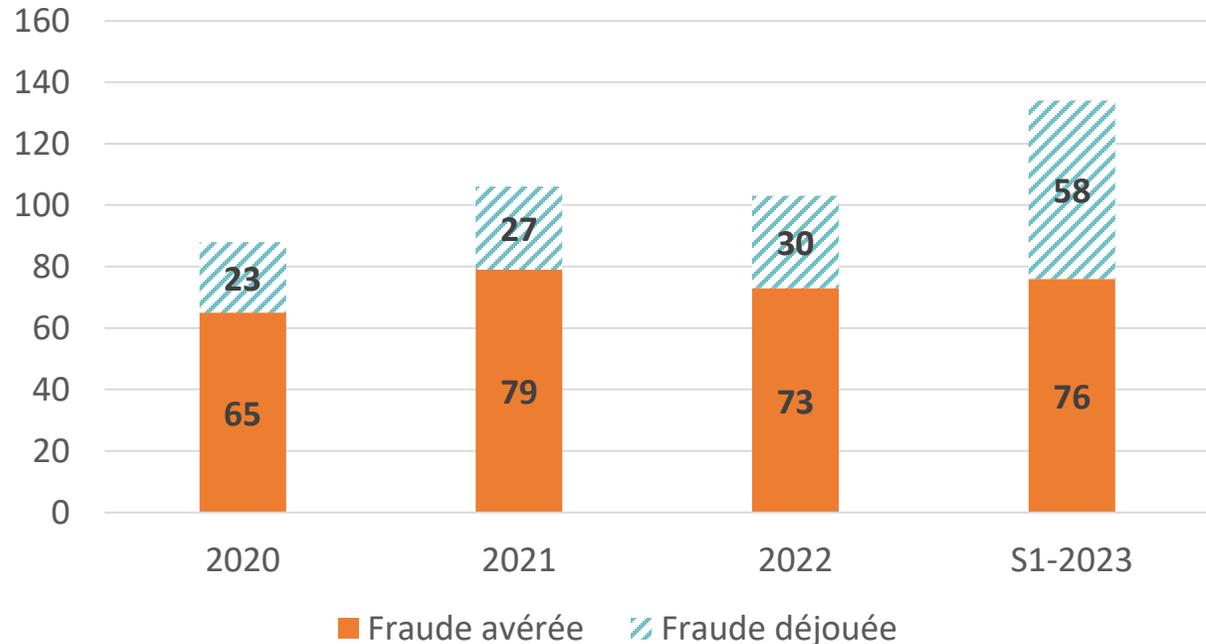
Des zones de fragilité sur le segment hors 3-D Secure



L'état de la fraude aux paiements scripturaux

Évolution de la fraude – Focus sur le chèque

La baisse de la fraude au chèque se poursuit (-7,2 %), à un rythme toutefois inférieur à celle des flux (-12,1%), entraînant mécaniquement une **légère hausse du taux de fraude à 76 € / 100 000 € de paiements**, qui se maintient ainsi à un niveau intermédiaire entre celui des deux derniers exercices



La montée en régime des mécanismes de détection des remises frauduleuses se poursuit :
- **140 millions d'€ de fraude évitée** au S1-2023 (vs 160 M€ sur l'ensemble de l'année 2022)

69 % de la fraude a pour origine des chèques perdus/volés, d'où les actions nécessaires :
→ **Meilleure maîtrise des envois**
→ **Efficacité des mises en opposition**

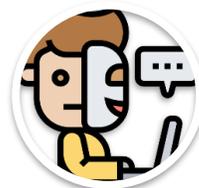
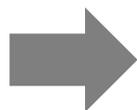
Prévention de la fraude

Les attaques de fraude par manipulation



1^{ère} étape : **collecte de données** de paiement et personnelles

- Campagnes de *phishing* / *smishing*
- Pièces jointes piégées
- Collecte via les réseaux sociaux



2^{ème} étape : **manipulation directe** de la victime ou d'une de ses contreparties

- Usurpation de ligne téléphonique (*spoofing*)
- Validation d'opérations de paiement
- Transfert du moyen d'authentification (*SIM swapping*)
- Enrôlement frauduleux de mobile

Face à cette menace, l'Observatoire soutient une stratégie de prévention orientée sur 2 axes



Sensibiliser les utilisateurs pour stimuler les bons réflexes

- Être vigilant en cas de réception de messages non sollicités
- Savoir identifier les tentatives de manipulation par téléphone et raccrocher

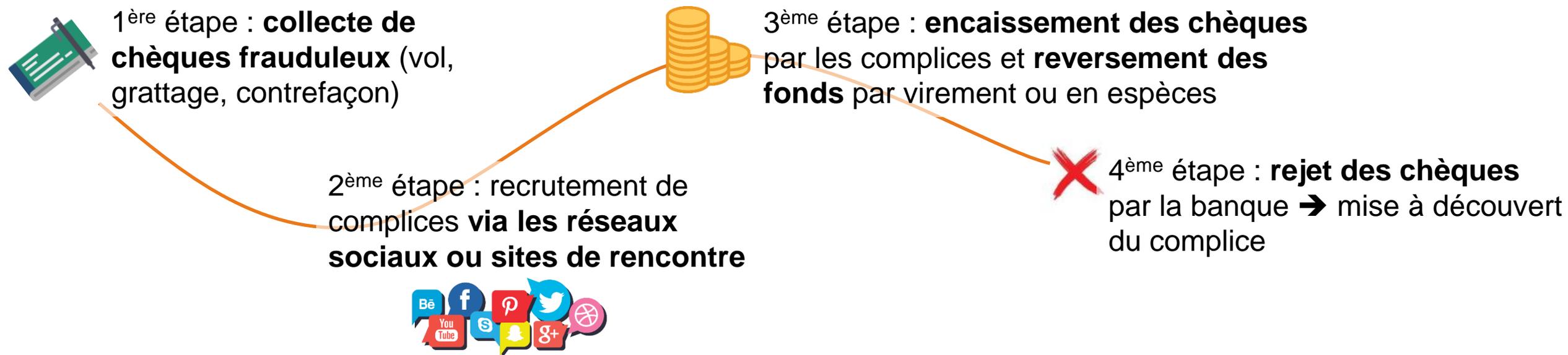


Mobiliser le secteur des télécommunications pour limiter l'utilisation de certains **procédés**

- Protection des numéros sensibles lors des appels et des envois de SMS
- API de détection des échanges de cartes SIM

Prévention de la fraude

La fraude aux remises frauduleuses de chèques



Face à ce type de mode opératoire, l'Observatoire rappelle qu'il **ne faut jamais accepter d'encaisser un chèque pour compte d'autrui** : c'est à la fois dangereux et illégal !

Prévention de la fraude

Vidéos de référence publiées par la Banque de France

[Paiement en ligne : attention aux nouvelles techniques de fraudes !](#)



[Qu'est-ce que la fraude à l'encaissement de chèques ?](#)



Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique,
budgétaire et financière

Présentation des statistiques de fraude du 1^{er} semestre 2023

25 janvier 2024